

Côté NORD - Largeur du terrain = 22,18 mètres

Zone de passage de 1,45 m

Profondeur fossé = 59 cm au coin

Profondeur fossé = 59 cm au coin

Retrait Citerne de 1,00 m

Point haut du fossé (50 cm de profondeur). Le fossé, d'une largeur de 50 cm, descend à gauche et à droite vers le puisard au centre du côté SUD avec une pente approximative de 1 cm par mètre.  
Largeur extérieure côté Nord & Sud = 19,28 m  
Largeur intérieure côté Nord & Sud = 18,28 m  
Longueur extérieure côté Est & Ouest = 25,70 m  
Longueur intérieure côté Est & Ouest = 24,70 m

Largeur du fossé 0,50 m

Côté OUEST

La clôture du côté OUEST est destinée à être enlevée lorsque la deuxième citerne sera installée à gauche de cette clôture. Les deux citernes seront alors regroupées dans un seul espace clôturé.

Côté EST

Diagonale terrain = 36,63 m

Longueur citerne = 22,70 mètres

Retrait Citerne de 1,00 m

Retrait Citerne de 1,00 m

Zone de passage de 1,45 m

Longueur du terrain = 29,15 mètres

Largeur citerne = 16,28 mètres

Zone de passage de 1,45 m

Tuyaux souples DN100 de vidange à gauche et DN32 de remplissage à droite

Retrait Citerne de 1,00 m

Vanne de vidange vers réservoir en béton

Vanne de remplissage depuis pompe du puisard

Profondeur fossé = 83 cm au coin

Profondeur fossé = 83 cm au coin

Zone de travail de 2,00 m

Tuyau PVC venant du trop-plein de la citerne en béton de 63 m³

Tuyau PVC DN100 PN16 arrivant à 50 cm sous le sol dans la citerne en béton de 63 m³

Tuyau PVC recueillant le trop-plein du puisard de la seconde citerne souple lorsque celle-ci sera installée.

Réservoir béton de 63 m³.  
Le tuyau de droite amenant l'eau de la citerne souple entre dans le réservoir à 50 cm sous le sol et le forage dans le béton est très soigneusement rendu étanche avec du silicone afin que l'eau du réservoir en béton ne fuie pas.

Local Groupe Electrogène

Petite chambre de visite en maçonnerie de 40 cm sur 40 cm et 50 cm de profondeur, permettant de connecter le tuyau souple de vidange de la citerne souple avec le tuyau en PVC DN100 PN16 permettant de remplir le réservoir en béton de 63 m³ avec l'eau de la citerne souple.

Tonneau en plastique de 200 L, enfoui dans le point bas du fossé (1m de profondeur), percé de multiples petits trous sur ses côtés EST et OUEST et entouré d'une moustiquaire. Il héberge la pompe électrique immergée connectée au tuyau souple DN32. Un tuyau PVC DN100 reçoit le trop-plein du fossé à 20 cm du sommet du tonneau, soit à 20 cm de la surface du sol et rejoint le puits perdu. L'ensemble de ce dispositif est appelé PUISARD

Poteau en bois de 10 cm sur 10 cm de section et d'une longueur de 2,5 m, scellé dans le sol à une profondeur de 50 cm et supportant, 50 cm plus haut que le sol, une prise de courant étanche destinée à recevoir la prise de courant de la pompe électrique immergée. Sur le sommet du poteau sera fixé le projecteur LED destiné à éclairer le site avec son interrupteur placé à 1.20 m du sol.

Puits perdu combiné avec réserve eau de gâchage muni d'une pompe manuelle (25m³ & 12,5 m³)

Côté SUD